

L'étude statistique des liens entre marché du travail et vie familiale : comment aller plus loin ?

Monique Meron (*)

Pour un même individu, la vie professionnelle et la vie domestique ne sont pas vues comme des mondes aux cloisons étanches. Pour autant, les liens entre environnement économique et démographie demandent à être explicités. Comment les mécanismes d'arbitrage au sein des familles sont-ils influencés par l'environnement socio-économique des personnes ? À l'inverse, dans quelle mesure les politiques de gestion de la main-d'œuvre des entreprises s'adaptent-elles aux situations familiales de leurs salarié(e)s ? L'articulation et les interactions entre contextes, activités et comportements familiaux des hommes et des femmes suscitent des interrogations et débats qui demandent des analyses approfondies ; celles-ci appellent à modifier les procédures pour rassembler des données relevant habituellement de domaines qui se rencontrent peu. L'évolution des collectes statistiques va de pair avec le développement des problématiques nouvelles. Une nouvelle enquête illustre cette dynamique.

La volonté de comprendre les liens entre gestion de la main-d'œuvre et logiques individuelles, choix politiques et comportement des personnes incite à rapprocher le point de vue des entreprises de celui des familles, à inclure le contexte institutionnel dans l'environnement familial. Les bouleversements historiques récents, dans le domaine de la famille comme sur le marché du travail, sont à l'origine de questions renouvelées qui amènent à revisiter les variables, unités et contextes à prendre en compte, et à construire de nouvelles sources statistiques, permettant de confronter les points de vue des différents acteurs sociaux. Dans ces domaines comme dans d'autres, les données longitudinales apparaissent comme nécessaires, voire indispensables, et panels ou enquêtes rétrospectives se sont multipliés (1). Les progrès des techniques de collecte et de traitement des données facilitent aujourd'hui ce qui paraissait utopique il y a encore peu de temps ; la puissance des ordinateurs permet des appariements de fichiers autrefois impossibles, les méthodes statistiques faisant intervenir le temps sont mieux connues. Face à ces progrès, les problématiques s'affinent et se complexifient. La réflexion sur les données longitudinales est au cœur de la recherche de méthodes et d'enquêtes innovatrices, dont la construction et l'utilisation provoquent à leur tour autant de questions que de réponses. Comment les sources statistiques, et plus particulièrement les enquêtes, ont-elles évolué face à ces nouvelles demandes ? Quels progrès sont encore attendus ?

Dans un premier temps, on verra comment les problématiques traditionnelles changent et suscitent de nouvelles demandes. À travers quelques exemples marquants de l'évolution récente des statistiques dans le domaine des relations entre choix individuels et marché du travail, on montrera comment de nouveaux points de vue sur les unités et variables utilisées ont été pris en compte, et ont apporté certains résultats originaux, acquis au fil des années 1990. On présentera enfin des propositions et des projets d'enquête élaborés dans le prolongement de ces recherches.

Des problématiques renouvelées par les mutations de ces dernières décennies

Peut-on mettre en relation crise du marché du travail et bouleversement des normes et habitudes familiales ? La remontée récente de la fécondité a-t-elle à voir avec une conjoncture économique plus favorable ? Comment l'insécurité du marché de l'emploi se répercute-t-elle sur les décisions familiales ? La fragilité accrue des couples, la plus grande rareté des familles nombreuses doivent-elles ou non être rapprochées des problèmes d'emploi ? Existe-t-il un lien entre les difficultés d'insertion des jeunes ou la précarité de l'emploi et le recul des événements familiaux (mise en couple, naissance des enfants, décohabitation des grands enfants) ?

(*) DARES. Département des métiers et des qualifications. Monique.meron@dares.travail.gouv.fr

(1) Voir aussi la communication faite pour les 10èmes journées du Longitudinal sur *Les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail*, dans le cadre de la table ronde « Bilan des études longitudinales en France » à Caen, du 21 au 23 mai 2003 CEREQ-Institut du Longitudinal.

L'impact du chômage sur la consommation du ménage, sur ses conditions de vie a été montré. La crise de l'emploi, la progression envers et contre tout de l'activité féminine, l'allongement de la scolarité et la qualification accrue de la main-d'œuvre ont des conséquences diverses sur les cycles de vie des hommes et des femmes. Au regard de l'activité, les âges de la vie sont remis en cause : la formation n'est plus l'apanage de la jeunesse, l'emploi stable n'est plus la norme de l'âge adulte et l'allongement de l'espérance de vie accompagne le fait que l'âge de la retraite n'est pas toujours celui de la vieillesse et de l'inactivité. La question des conséquences de la montée de l'activité féminine sur les modifications de calendrier de fécondité et la descendance finale est régulièrement posée. Les problèmes d'insertion chez les plus jeunes, les préretraites ou le prolongement de la vie active chez les plus âgés, la diffusion du temps partiel puis des 35 heures, la flexibilité accrue des horaires et les variations de revenus ont des conséquences directes sur les comportements des ménages, l'éducation des enfants et le partage des tâches domestiques. La stabilité de certains indicateurs face à l'importance des changements sociaux peut pourtant susciter l'étonnement : ainsi, la très forte spécialisation des tâches domestiques et parentales à l'intérieur des couples demeure, même quand les deux conjoints travaillent, alors que les femmes ont très largement investi l'emploi salarié. Économistes et sociologues ont donc le souci de mesurer et de chercher à comprendre l'impact des changements de société dans le microcosme familial, mais aussi le pourquoi de leur non-impact.

Du côté familial, le recul de la nuptialité, la dissociation et le retard des étapes du passage à la vie adulte, la vulnérabilité plus grande des couples entraînent des changements profonds. Le nombre de personnes seules et de familles monoparentales augmente, les naissances hors mariage deviennent une nouvelle norme et les familles sont souvent « recomposées ». Ces changements familiaux induisent à l'inverse des modifications de comportement des acteurs dans le domaine professionnel. La mobilité et la disponibilité des personnes au travail peuvent être affectées par leur contexte familial, et certains employeurs sont amenés à tenir compte des problèmes de garde d'enfants, à rapprocher des conjoints, infléchissent leur politique de gestion ou développent certains types d'emplois à temps partiel en espérant capter une certaine main-d'œuvre féminine. Au gré des nouvelles données de la société, la question de l'évaluation des effets à moyen terme, directs et indirects, des mesures politiques, qu'elles soient familiales ou concernant l'emploi, se pose également, au regard de tous ces changements. Comment l'allocation parentale d'éducation (APE) incite-t-elle des parents à se retirer durablement du marché du travail ? Comment mesurer l'impact de la mise en place des 35 heures sur le temps consacré aux enfants ?

Données longitudinales et enquêtes démographiques

On sait l'importance de tenir compte du temps pour relier les phénomènes entre eux : temps de réaction des différents acteurs, temps nécessaire pour qu'une mesure se mette en place, temps pour atteindre une situation d'équilibre, *etc.* La collecte des histoires de vie, des trajectoires, des itinéraires n'est pas récente. De longue date, les enquêtes démographiques récoltent l'histoire maritale et génésique des femmes, tandis que les enquêtes sur la formation et la qualification professionnelle (FQP) rendent compte de l'activité à plusieurs étapes et sur plusieurs années de la vie d'un adulte. Un échantillon permanent d'individus relie les recensements successifs (l'EDP : échantillon démographique permanent) depuis 1968. Dès les années 1980, la préoccupation de mettre en relation les divers itinéraires d'un même individu est présente dans les enquêtes démographiques sur les situations familiales et centrale dans des enquêtes comme celle sur les biographies (« 3B »), menée par l'INED en 1981, qui met en regard la biographie familiale, résidentielle et professionnelle d'une même personne. Des enquêtes ponctuelles sur le « passage à la vie adulte » ou sur « la vie familiale et la vie professionnelle » (GOKALP, LERIDON, 1983) ont aussi eu très tôt cette même préoccupation. L'analyse des biographies (COURGEAU, LELIÈVRE, 1989) est utilisée pendant les années 1980 en démographie, notamment pour étudier les liens entre phénomènes démographiques (motivations des migrations par exemple), tandis que les économistes appliquent les modèles de durée aux périodes de chômage pour en étudier les déterminants et les conditions de sortie par exemple.

Durant les années 1990, les questions sur l'activité deviennent plus systématiques dans les enquêtes démographiques qui élargissent leurs préoccupations ; l'enquête sur les situations familiales de 1994 sera même conçue comme une complémentaire de l'enquête « Emploi ». Les itinéraires individuels sur le marché du travail sont plus souvent reliés aux événements familiaux vécus par la personne, au sein des mêmes calendriers comme dans les enquêtes « Jeunes » de 1992, puis « Jeunes et carrières » de 1997. Les études biographiques, les analyses portant sur des itinéraires se multiplient, mêlant de plus en plus souvent événements du cycle de vie et itinéraires d'activité.

Par exemple, l'enquête sur la régulation des naissances réalisée en 1988 par l'INED auprès d'environ 3000 femmes nées entre 1938 et 1969, permet de décrire les séquences de méthodes contraceptives utilisées par les femmes au cours de leur vie. L'étude de ces histoires contraceptives met en évidence des diffusions différentes des méthodes médicalisées (pilule et stérilet), selon les groupes sociaux repérés par des indicateurs comme la catégorie socioprofes-

sionnelle de la femme, son niveau de diplôme et l'importance attachée à la religion (TOULEMON, 1992). L'allongement du passage à la vie adulte, l'articulation des événements qui caractérisent cette transition et aboutissent en général à la constitution d'une famille et à l'insertion professionnelle du jeune sont étudiés à partir des calendriers des diverses enquêtes (GALLAND, 1995). L'exemple du départ de chez les parents donne une idée de la difficulté d'étudier des transitions complexes (VILLENEUVE-GOKALP, 1995, 2000 ; COURGEAU, 2000). Les enquêtes « Jeunes » (1992) et « Jeunes et carrières » (1997) ont donné lieu à tout une série d'articles, où les calendriers ont été largement exploités (INSEE, 1995, 1997, 2000). Toutes ces études ont donc apporté des réponses allant dans le sens des préoccupations visant à relier l'appartenance à une catégorie sociale ou une modification de la société au comportement individuel observé au fil du temps.

Les enquêtes démographiques s'intéressent de plus en plus à l'activité professionnelle

Des enquêtes mondiales sur la fécondité initiées par l'ONU dans le milieu des années 1990 – la *Gender and generation survey* (GGS), devenue la *Fertility and family surveys* (FFS) et relayant la *World fertility survey* (WFS), effectuée de 1975 à 1980 selon les pays, après les premières *Comparative fertility surveys* (CFS) menées pour la plupart avant 1970 – ont progressivement étendu leur couverture géographique (12 pays pour la CFS, 24 pour la FFS). Les possibilités de comparaisons internationales ont été améliorées et ont alimenté des réflexions, qui amènent à replacer la construction familiale dans un contexte de plus en plus large, faisant intervenir les attitudes culturelles et les biographies personnelles. Si les premiers projets sont essentiellement centrés sur l'étude de la fécondité et des méthodes contraceptives en interrogeant seulement les femmes mariées, les plus récents s'intéressent de plus en plus à la diversité des structures familiales et interrogent hommes et femmes, quels que soient leurs statuts. L'approche biographique prend de plus en plus d'importance, et le lien entre les comportements individuels et l'environnement économique est clairement posé (FESTY, PRIoux, 2002). Les changements d'activité sont repérés, même s'il subsiste des ambiguïtés sur les changements de statut, de durée du travail ou même d'employeur.

Associée au recensement de la population depuis 1954, l'enquête « Famille » reconstitue l'histoire familiale des générations à l'aide d'un questionnaire rétrospectif, et permet de les étudier dans toute leur complexité (CASSAN, HÉRAN, TOULEMON, 2000). Elle répond aux préoccupations nationales du moment et aux demandes internationales, qui ne sont pas incluses dans le bulletin individuel du recensement

(nombre d'enfants déjà eus, date du mariage, décès des conjoints et enfants, etc.). Elle porte un intérêt particulier à l'activité féminine en 1982, à la garde des jeunes enfants en 1990, à la transmission des langues en 1999. L'enquête de 1999 pose aussi des questions plus précises sur les cas d'unions doubles, les situations de fait distinguées des situations légales, les familles recomposées. Adressé à l'origine aux seules femmes mariées de 45 à 54 ans, le champ a été élargi aux femmes non célibataires, puis à toutes celles de 18 à 64 ans, quelle que soit leur situation, et s'adresse en 1999, pour la première fois, aux hommes et aux femmes de tous âges à partir de 18 ans, selon deux échantillons disjoints de ménages, pour éviter de poser deux fois les mêmes questions dans un même couple.

Par ailleurs, on connaît mieux l'itinéraire des chômeurs. Les services statistiques savent évaluer l'impact d'une mesure politique ciblée sur certains emplois (DARES), l'impact de l'allocation parentale généralisée au deuxième enfant sur la baisse de l'activité féminine (DREES). On mesure mieux l'importance différenciée des diplômes sur l'itinéraire professionnel du jeune (CEREQ et INSEE). L'ancienneté de certaines méthodes de collecte longitudinales permet, avec le recul, des études qui comparent plusieurs générations (BAUDELLOT, ESTABLET, 2000), ou prolongent des études antérieures sur la mobilité sociale (EURIAT, THÉLOT, 1995).

Cependant, du côté du système productif, on ignore encore à peu près tout de la vie familiale des salariés. Les grandes sources de données longitudinales comme les déclarations annuelles de données sociales (DADS), qui proviennent des déclarations des employeurs sur les activités salariées (dates et durées d'emploi, statuts, salaires...) restent exclusivement centrées sur les variables relatives à l'emploi. Un panel en est extrait, qui permet de suivre les itinéraires professionnels d'un échantillon de salariés. Dans le cadre d'une convention INED/INSEE, ce panel extrait des DADS est relié à l'échantillon démographique permanent (EDP) qui rassemble, pour les mêmes individus, les données des recensements depuis 1968 et celles des bulletins de l'État civil. Cet appariement permet d'observer le cycle de vie familial et professionnel de ces personnes, et d'étudier les liens entre le calendrier de fécondité, la descendance finale, et les salaires perçus. L'étude de R. MOUGIN (2001), qui porte sur les cohortes 1952-1956 observées de 1968 à 1995, confirme le lien négatif du salaire féminin et le lien positif du salaire masculin avec la fécondité. Cet appariement, sans couvrir tous les secteurs (l'agriculture et la fonction publique sont notamment exclues), ni être parfaitement longitudinal (on ne dispose de photographies de la famille qu'aux dates des recensements), est cependant remarquable par son ampleur et la précision des données d'emploi. Il est aussi utilisé pour étudier les stratégies et politiques salariales des entreprises (ABOWD, KRAMARZ, MARGOLIS, 1999).

Le développement des enquêtes longitudinales accompagne de nouveaux paradigmes

La multiplication des sources longitudinales est aussi liée à la remise en cause parfois passionnée et houleuse de certains outils transversaux (comme l'indice conjoncturel de fécondité), ou de certains paradigmes comme l'hypothèse d'indépendance entre les divers éléments de la vie d'un même individu (COURGEAU, 2000). La réflexion se poursuit de l'analyse des biographies vers l'analyse multi-niveaux, et pousse à prendre en compte certaines variables de contexte.

Les études longitudinales ont permis de prendre conscience à quel point un état donné doit être pensé comme transitoire pour un même individu. On ne reste pas toute sa vie chômeur, le temps partiel est souvent réversible, un emploi n'est pas toujours stable, une personne peut être inactive sans que cela soit définitif. Un célibataire devient conjoint, un couple se sépare et une famille dite « monoparentale » ne le reste pas lorsque les enfants s'en vont, ou si le parent rencontre un nouveau partenaire, *etc.* Les études de cette décennie ont le mérite de montrer l'importance de la notion de provisoire, d'étapes successives à penser dans un même temps pour expliquer mieux la complexité des interactions. Ainsi, étudier les comportements familiaux des indépendants amène à se préoccuper en même temps de l'accès parfois tardif à ce statut (TOULEMON, 1998).

Les économistes de la famille considèrent de plus en plus le ménage (le couple surtout) comme un lieu de négociation, où les partenaires n'ont pas toujours les mêmes « préférences » (*cf. infra* l'article de Catherine SOFER). L'exploitation du panel européen (qui porte notamment sur le suivi annuel d'environ 10000 individus de 1994 à 1997) et l'utilisation de nouvelles méthodes économétriques permettent d'affiner l'analyse du comportement d'activité des femmes vivant en couple, en utilisant des données longitudinales. Au-delà du lien entre fécondité et participation des femmes au marché du travail, au fil des analyses, l'hypothèse de spécialisation au sein du couple – l'homme ayant un plus grand investissement sur le marché du travail et la femme étant supposée prendre en charge les activités domestiques du foyer – est battue en brèche : le revenu du conjoint joue moins sur la décision d'activité de la femme, au moins à court terme, que son diplôme et la vision à moyen terme du revenu moyen du couple, du nombre d'enfants vu sur l'ensemble du cycle de vie (LOLLIVIER, 2001). Toutefois les économistes continuent d'assimiler le comportement de choix d'activité des femmes à un « arbitrage entre travail

et loisir » (*sic*), où la femme, moins diplômée et moins rentable sur le marché du travail aurait intérêt à rester à la maison ; tout en convenant que cette explication « n'est pas totalement convaincante », puisque les femmes sont maintenant aussi diplômées que les hommes.

En appariant les enquêtes « Emploi » sur trois ans, on découvre les ressemblances, toutes choses égales par ailleurs, entre les itinéraires professionnels des deux conjoints (COURGEAU, MERON, 1995). À partir notamment de l'enquête « Jeunes et carrières » de 1997, on a pu montrer que le chômage amenait à différer certains événements familiaux comme la mise en couple (EKERT-JAFFE, SOLAZ, 2000) et l'arrivée d'un premier enfant (MERON, WIDMER, 2002). Mais certaines analyses mettent en évidence les manques de ces collectes. Les couples ne peuvent être étudiés que s'ils sont encore ensemble, les itinéraires d'enfants demandent à être reconstitués, la notion de famille doit être élargie, *etc.* Les comparaisons européennes espérées par la mise en place du panel sont discutées.

Étudier la famille est donc une affaire compliquée. Si on peut suivre l'itinéraire d'un individu, que dire de son ménage lorsqu'il se met en couple, a des enfants puis se sépare, se remet en couple avec quelqu'un qui a peut-être aussi des enfants, perd ou obtient tardivement la garde des siens, *etc.* Une famille qui vit dans deux logements pour des raisons professionnelles, par exemple, n'est pas considérée comme une unité statistique claire. Qu'est-ce qu'étudier la famille, lorsqu'elle est ainsi à géométrie variable ? Les recherches délicates sur une éventuelle nouvelle définition du ménage illustrent ces difficultés, sur fond d'harmonie européenne. De l'individu, la réflexion se porte sur les ménages (notamment autour du panel européen), et vers l'entourage (LELIÈVRE, VIVIER, BENAHT, 2002). L'importance des contextes est mise en évidence. Outre l'indépendance des événements de la vie d'un même individu, c'est l'indépendance des individus entre eux qui est remise en cause (COURGEAU, 2002). Pour comprendre un comportement, il faut non seulement bien connaître son histoire, mais aussi ses divers environnements. Des enquêtes récentes et à venir essaient de cerner certains contextes de l'itinéraire des individus interrogés (2).

Certaines enquêtes biographiques se nourrissent de comparaisons et d'échanges internationaux (GRABE, INED, 1999). L'enquête « Biographie et entourage » (LELIÈVRE, VIVIER, BONVALLET, 2000) se préoccupe des divers contextes proches rencontrés tout au long de la vie. Les enquêtes sur les personnes sans domicile (MARPSAT, 2002) innovent à propos de la population rencontrée, mais aussi dans la méthode de collecte, et fournissent des éléments sur

(2) Cf. recommandations récentes du Conseil National de l'Information Statistique, www.cnis.fr.

l'itinéraire et les circonstances, qui ont pu amener l'enquêté à se retrouver sans toit, et bien souvent sans emploi. Des études longitudinales exhaustives sont menées depuis quinze ans sur des populations localisées au Sénégal, au Mali et à Madagascar. Ces collectes originales (HERTRICH, 2000), qui mobilisent aussi plusieurs sources de données, sont menées de façon pluridisciplinaire pour comprendre et mesurer certains facteurs de changement démographique. Elles permettent notamment d'étudier les liens entre limitation des naissances et migrations. Du côté européen, le panel a donné lieu à beaucoup de réflexions et à une image différente de la famille et du chômage, par exemple en allant au-delà des indicateurs habituels, même si toute discussion n'est pas close à propos de ses prolongements et de l'indice de pauvreté qu'il permettrait de construire.

Genre et interaction entre les itinéraires des conjoints

Le genre devient désormais indispensable comme clef d'explication dans les analyses du marché du travail, comme dans l'économie de la famille. Les cycles de vie féminins et masculins n'ont pas les mêmes ressorts, et oublier la spécialisation des sexes dans la formation, dans l'emploi et dans les activités quotidiennes rend toute étude nécessairement incomplète. Dans un monde de plus en plus mixte, le temps où l'on expliquait la fécondité par les seules caractéristiques de la mère et les choix d'éducation par la seule catégorie socioprofessionnelle du père est révolu.

La catégorie socioprofessionnelle des personnes, le statut juridique (public ou privé) de leur employeur ont une valeur descriptive déjà connue : on ne franchit pas les étapes de la vie familiale au même moment, on n'a pas le même nombre d'enfants et on ne les élève pas de la même façon, selon que l'on est ouvrier ou employé, cadre ou commerçant, « gens du privé ou gens du public » (THÉLOT, HÉRAN, DE SYNGLY, 1988). Comment explorer d'autres différences, plus fines et plus précises sur les comportements familiaux au regard des itinéraires professionnels ? Des horaires contraignants ou bousculés pour le père ou la mère salarié(e)s n'auront pas le même impact selon le nombre et l'âge de ses enfants, le niveau de vie du ménage, *etc.* En fonction de son lieu de travail, de l'horizon de son emploi, d'un risque de mobilité ou d'une stabilité assurée, l'homme ou la femme va peut-être choisir pour ses enfants tel mode de garde ou tel type de scolarité, et s'impliquer plus ou moins dans la vie domestique, *etc.* Les enquêtes sur les conditions de vie et les emplois du temps des ménages permettent de mesurer combien les temps dits « domestiques », consacrés à l'habitat, aux enfants, aux loisirs (BROUSSE, 2000) diffèrent entre les hommes et les femmes et selon les acti-

tivités professionnelles. La stabilité d'un couple, la date de naissance d'un enfant sont en relation avec la situation et le parcours d'activité de chacun des adultes impliqués. Au sein des familles, hommes et femmes n'ont pas la même approche de ces interactions et se répartissent inégalement contraintes et responsabilités. La trajectoire personnelle, l'activité, le métier, le revenu et les conditions du travail de chaque adulte influencent différemment horaires, déplacements, organisation pratique des journées du ménage, choix liés à la garde et à la scolarité des enfants, *etc.* Dans la représentation même du bonheur, harmonie familiale et conditions de travail se conjuguent et sont primordiales (MÉDA, 2001 ; BAUDELOT, GOLLAC, 2003).

En rejoignant d'autres préoccupations présentes dans les sciences sociales, et notamment en sociologie du travail (MARUANI, 2003), les études longitudinales mettent tout particulièrement en évidence les différences et les interactions entre hommes et femmes. Les étapes, la structure, la dynamique et l'organisation de la vie de famille ne peuvent se comprendre qu'avec les trajectoires et contextes d'activité des deux conjoints, quand il y a un couple. Le temps des hommes et celui des femmes restent très différents (BARRÈRE-MAURISSON, 2003 ; MÉDA, 2001), le déséquilibre tant dans les tâches domestiques que sur le marché du travail persistant entre les sexes. Les influences réciproques entre les itinéraires professionnels des conjoints ne sont pas symétriques. Le temps partiel et la précarité sont massivement féminins, les carrières salariales demeurent très sexuées (MEURS, PONTHEUX, 1999), les femmes ont encore rarement des postes à responsabilités, tandis que le travail domestique repose essentiellement sur elles (BARRÈRE-MAURISSON, MARCHAND, 2000 ; OKBA, 2004).

À l'avenir, les études devraient de mieux en mieux cerner ces différences, grâce à de nouvelles collectes : la dernière enquête sur l'histoire familiale interroge les hommes comme les femmes, ce qui est nouveau ; l'évaluation de l'impact des 35 heures prend largement en compte cette préoccupation (DARES). Dans des enquêtes récentes, on cherche à avoir des précisions sur les conjoints précédents, sur les enfants absents du ménage, sur les périodes de temps partiel, *etc.* La nouvelle enquête « Emploi », collectée à partir de 2002, est plus continue que l'enquête annuelle précédente : son profil change, puisqu'elle interroge les adultes des mêmes logements chaque trimestre pendant dix-huit mois (soit 6 passages), au lieu de chaque année pendant trois ans. Son échantillon (environ 75000 logements par an) est renouvelé par 1/6^{ème} chaque trimestre. Le suivi longitudinal de l'activité, bien que raccourci de trois ans à dix-huit mois pour un même logement, devrait donc être amélioré. Des questions plus précises portent sur les conditions d'emploi et les revenus. Enfin, les liens des personnes à l'intérieur du ménage (En couple avec qui ? Enfant de qui ?) seront connus et donc mieux suivis.

Appuyée sur des calendriers individuels, l'analyse peut tenir compte du temps de réaction aux événements et aux changements pour les personnes, du temps d'évaluation pour les employeurs, du temps d'adaptation de part et d'autre et de la complexité des parcours, *etc.* Les enquêtes sur l'emploi et leurs complémentaires montrent depuis longtemps comment certaines trajectoires d'activité ont une influence sur les trajectoires familiales (EKERT-JAFFE, SOLAZ, 2000). Ainsi, le chômage de la femme en couple retarde l'arrivée d'un premier enfant (MERON, WIDMER, 2002). Un changement d'emploi ou de lieu de travail peut reculer ou favoriser une mise en couple, une naissance peut gêner une promotion, expliquer un passage à temps partiel ou une augmentation des heures supplémentaires, *etc.* L'analyse des biographies et l'analyse multiniveaux doivent permettre de comprendre certaines interactions entre itinéraires professionnels et étapes familiales, et de démêler parfois le sens de ces interactions. Toutes choses égales par ailleurs, certains couples ont plutôt des emplois stables, d'autres plutôt précaires (COURGEAU, MERON, 1996), un effet d'entraînement existe entre les durées de travail de deux conjoints salariés (FERMANIAN, LAGARDE, 1998). Au-delà de ces constats, pourquoi hommes et femmes ne se retrouvent-ils pas dans des rôles plus symétriques, aussi bien sur les lieux de travail qu'en famille ? Les itinéraires des couples gagneraient à être analysés en fonction du contexte professionnel de chacun.

La prise en compte des points de vue de l'employeur et du salarié

Comment les contextes familiaux des salariés hommes ou femmes sont-ils pris en compte de façons différentes sur les lieux de travail ? Les modes de vie personnels interfèrent avec l'organisation collective : la définition des postes, la répartition des tâches, des horaires, des congés et des responsabilités *etc.*, ne peuvent totalement ignorer les contraintes et contextes familiaux des hommes et des femmes, sous peine de conflits, d'absentéisme ou d'inefficacité. La rentabilité et la disponibilité d'une personne, son investissement dans l'emploi, l'intérêt qu'elle porte au déroulement de sa carrière *etc.*, dépendent de la place matérielle, financière, morale accordée aux charges familiales, et de l'aménagement plus ou moins harmonieux qui en résulte. Le lien avec le profil familial des salariés reste à étudier.

Le secteur d'activité, la taille de l'entreprise expliquent en partie la structure des effectifs, la *turnover*

et le statut des emplois. Du textile à la métallurgie, de la grande distribution aux petits commerces, de l'hôtellerie à l'informatique, les conditions de travail varient, le personnel est plus ou moins jeune, féminin, stable *etc.* En fonction des caractéristiques de son activité (dynamisme et secteur, taille de l'établissement, organisation du travail), l'entreprise s'appuie sur tel ou tel profil de salariés. La structure du personnel, les stratégies développées vis-à-vis des ressources humaines seront alors différentes. En quoi l'emploi des femmes est-il perçu et géré différemment de l'emploi des hommes ? Comment les caractéristiques sexuées et familiales des salariés sont-elles prises en compte ? Quels postes de travail sont-ils plus mixtes ou plus sexués ? Les interférences entre contextes professionnels et types de famille résultent de négociations explicites ou implicites entre le salarié et l'employeur, et dépendent du rôle des structures collectives (syndicats, conventions) et de l'offre d'équipements dans l'environnement proche (possibilités alternatives de garde d'enfants, établissements scolaires, transports). L'adéquation du couple salarié(e)/employeur se construit au fil du temps. L'entreprise porte ses préférences sur certaines catégories de personnel, et le parcours individuel vers l'emploi occupé ne se fait pas instantanément.

Enrichir les données acquises dans l'établissement par le point de vue de salariés (3) permet d'affiner la compréhension du lieu de travail, car le point de vue de l'employeur et sa logique sous-jacente diffèrent de ceux du salarié. En effet, la connaissance pratique du milieu de l'entreprise par le salarié n'implique pas nécessairement sa conscience explicite. La perception de la personne reste partielle et fonction même de ses caractéristiques (sexe, âge, génération, formation, passé familial, régional, culturel). La personne interrogée ne connaît pas l'ensemble des possibles, ni la relativité de sa propre position. Il suffit pour s'en convaincre de revenir aux études faites sur la perception des risques d'accidents, dans les enquêtes sur les conditions de travail (GOLLAC, VOLKOFF, 2000). Plus concrètement, un salarié d'un grand établissement ne connaît pas précisément la structure des effectifs qui l'entourent, même par rapport à des variables très simples telles que le taux de féminisation, la part des moins de 30 ans ou de contrats à durée indéterminée. Autrement dit, le point de vue du ou de la salariée ne suffit pas.

Or, relier le contexte professionnel au point de vue familial est rarement fait. Lorsque c'est le cas, les quelques enquêtes qui combinent le point de vue de l'employeur et celui du salarié n'utilisent les éléments provenant du salarié que pour éclairer le contexte professionnel de l'entreprise, qui est au cœur de la préoccupation. Au contraire, dans les enquêtes

(3) Voir notamment les résultats de l'enquête REPONSE et des bilans sur les 35 heures ; voir aussi l'enquête « Les changements organisationnels et l'informatisation (COI) », (GREENAN, MAIRESSE, 1999).

individuelles longitudinales, comme certaines complémentaires à l'enquête « Emploi » (4), dans les enquêtes INSEE sur les conditions de travail, ou sur l'emploi du temps et les conditions de vie, on ne connaît le contexte professionnel que du point de vue de la personne. Même s'il est possible de relier l'enquête « Emploi » aux fichiers d'entreprises et d'établir ainsi un lien avec l'employeur, les renseignements contenus dans les répertoires d'entreprises sont limités et les problèmes de champ, de décalages dans le temps et de mises à jour sont importants.

Pourtant, on parle de démographie des entreprises en regardant aussi parfois l'itinéraire du chef d'entreprise, et certaines enquêtes récentes se préoccupent de relier le milieu de l'entreprise à l'individu qui y travaille, mais elles n'ont pas toujours de vision longitudinale. Ainsi, l'enquête sur les changements organisationnels et l'informatisation (COI), pilotée par le Centre d'études de l'emploi (GREENAN, 1996), cherche à caractériser l'impact de l'innovation dans certains secteurs, et pose des questions au directeur et à quelques salariés de l'établissement. Les enquêtes sur la structure des salaires et le coût de la main-d'œuvre complètent les données d'entreprise par des données individuelles sur les rémunérations (INSEE). L'enquête « Réponse » interroge des directeurs, des responsables du personnel et des salariés des mêmes établissements, ce qui permet de confronter les trois points de vue (DARES). On peut aussi citer les enquêtes d'évaluation des 35 heures, qui portent d'une part sur des salariés dont l'entreprise est passée aux 35 heures depuis plus d'un an et, d'autre part, sur un échantillon d'employeurs concernés (ESTRADE, MÉDA, 2002). Employeurs et salariés n'appartiennent pas nécessairement aux mêmes établissements, mais les questions explicitent le bilan de la réduction du temps de travail (RTT) sur les conditions de vie et la conciliation vie familiale/vie professionnelle.

Un appariement a également été réalisé entre répertoires d'entreprises ayant appliqué la RTT et l'enquête « Emploi » reliée sur trois ans, ce qui permet d'étudier les changements d'horaires et de conditions de travail des salariés concernés. Les appariements autorisés entre les répertoires d'entreprises et les enquêtes « Emploi » ouvrent ainsi sur des études très intéressantes (ESTRADE, ULRICH, 2003). Dans cet esprit, les sources de données longitudinales décrites ci-dessus (l'échantillon démographique permanent apparié avec les DADS), reliant l'emploi et le salaire aux événements familiaux et aux caractéristiques de la personne, sont aussi des sources prometteuses.

Mieux comprendre les liens entre activités professionnelles et comportements familiaux

Cet objectif de mieux comprendre les liens entre activité professionnelle et comportements familiaux des hommes et des femmes, est celui du projet d'enquête « Familles et employeurs » (5) (PEFE). Un vrai progrès serait de confronter, par une double collecte nationale, les points de vue des personnes et ceux des employeurs, à l'aide de questionnaires coordonnés. Interroger les établissements, après avoir enquêté les salariés, préciserait certains éléments de l'environnement professionnel. Coordonner des données de type « enquêtes ménages » et des données de type « enquête auprès des entreprises » permettrait de mieux analyser comment entreprises (ou services publics) et parcours individuels s'influencent. Cette méthode montrerait comment contextes professionnels et trajectoires d'activité éclairent les comportements familiaux des hommes et des femmes. On pourrait espérer aussi entrevoir comment les contextes familiaux sont pris en compte sur les lieux de travail.

Le « volet individuel », enquête en face à face, sera suivi du « volet employeur », enquête postale indépendante qui collectera des données sur les lieux de travail de personnes rencontrées dans l'enquête individuelle (dans les établissements de plus de 20 salariés de tous les secteurs, y compris fonction publique). Le processus envisagé permettra de couvrir tous types de familles et d'activités, tous secteurs économiques, et donc de comparer les hommes et les femmes, selon leurs situations d'activité, métiers et contextes professionnels (les personnes ayant un emploi aux chômeurs et aux inactifs, les employé(e)s du public à ceux du privé, *etc.*), dans tous les types de famille (personnes seules, familles monoparentales, couples avec ou sans enfants, *etc.*).

*
* *

Les débats ne sont pas clos sur les avantages et inconvénients comparés des panels et des enquêtes rétrospectives, sur les entretiens qualitatifs face aux enquêtes quantitatives, mais les expériences multidisciplinaires permettent des avancées et une meilleure idée de la complémentarité des apports de toutes ces méthodes. Indispensables pour répondre aux questions sur les histoires de vie, notamment familiales et professionnelles, les études longitudinales, que ce soit à partir d'enquêtes rétrospectives,

(4) Enquête « jeunes et carrières » de 1997, enquête « Jeunes » de 1992 par exemple.

(5) Elaboré à l'INED en partenariat avec l'INSEE, la DARES et plusieurs autres services ou organismes statistiques, institutions et laboratoires de recherche.

de panels ou d'appariements de sources administratives, favorisées par la puissance accrue de stockage et de traitement des données, et par les progrès des méthodes et de leur mise à disposition dans des logiciels plus faciles d'accès, ont certainement un bel avenir devant elles.

La technique de double enquête consiste à mettre en relation des statistiques dont la collecte relève de

logiques, de techniques et de traditions différentes. Le système statistique est constitué de services le plus souvent spécialisés, soit dans l'interrogation des individus et des ménages, soit dans l'observation des entreprises. Surmonter ces clivages devrait permettre de construire un outil particulièrement riche en perspectives d'analyses selon les deux points de vue.

Bibliographie

ABOWD J. M., KRAMARZ F., MARGOLIS D. (1999), « High wage workers and high wage firms », *Econometrica*, vol. 67, n° 2, mars, pp. 251-333.

ALONZO P. (2000), *Femmes et salariat, l'inégalité dans l'indifférence*, L'harmattan.

ANGELOFF T. (2000), *Le travail à temps partiel : un marché de dupes ?*

BARRÈRE-MAURISSON M. A. (2003), *Travail, famille : le nouveau contrat*, coll. « Folio », Gallimard.

BARRÈRE-MAURISSON M. A., MARCHAND O. (2000), « Famille et marché du travail dans les pays développés au seuil de l'an 2000 », *Premières informations et premières synthèses*, n° 11.1.

BAUDELOT C., ESTABLET R. (2000), *Avoir 30 ans en 1968 et en 1998*, Éditions du Seuil.

BAUDELOT C., GOLLAC M. (2003), *Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France*, Fayard.

BLANCHET D., PENNEC S. (1996), « Hausse de l'activité féminine : quels liens avec l'évolution de la fécondité ? », *Économie et Statistique*, n° 300, pp. 95-104.

BREUIL-GENIER P., VALDELIÈVRE H. (2001), « Le panel européen : l'intérêt d'un panel d'individus », *Économie et Statistique*, n° 349-350, 2001-9/10, pp. 17-24.

BROUSSE C. (2000), « La répartition du travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale », France, *Portrait social*, pp. 135-151.

BUNEL M., COUTROT T., ZILBERMAN S. (2002), « Le passage à 35 heures vu par les employeurs », *DARES, Premières informations et premières synthèses*, n° 17.2.

CASSAN F., HÉRAN F., TOULEMON L. (2000), « Étude de l'histoire familiale : l'édition 1999 de l'enquête Famille », *Courrier des statistiques*, n° 93, mars.

CAHIERS FRANÇAIS (2004), *Familles et politiques familiales*, n° 322, septembre/octobre, la Documentation française.

COMMAILLE J. (1992), *Les stratégies des femmes. Travail, famille et politique*, La Découverte, Paris.

CONDON S., BOZON M., LOCOH T. (2000), « Démographie, sexe et genre : bilan et perspectives », *Dossiers et recherches*, n° 83, INED.

CONSEIL D'ANALYSE ÉCONOMIQUE (1999), *Égalité entre femmes et hommes : aspects économiques*, n° 16, La Documentation française.

COURGEAU D. (1997), « Nouvelles approches méthodologiques en sciences sociales », *Population*, n° 4, juillet/août.

COURGEAU D. (2000), « Le départ de chez les parents : une analyse démographique sur le long terme », *Économie et Statistique*, n° 337-338, 2000 7/8, pp. 7-60.

COURGEAU D. (2002), « Évolutions ou révolutions dans la pensée démographique ? », *Mathématiques et sciences humaines*, n° 160, pp. 49-76.

COURGEAU D., LELIÈVRE E. (1989), *Analyse démographique des biographies*, Éditions de l'INED.

COURGEAU D., MERON M. (1996), « Mobilité résidentielle, activité et vie familiale des couples », *Économie et statistique*, n° 290, janvier.

COUTROT T. (1996), « Voir midi à sa porte », *Travail et Emploi*, n° 66, 1/96.

- DARES (2003), « Nouveaux éclairages de l'enquête Relations professionnelles et négociations d'entreprise (RÉPONSE) », *Travail et Emploi*, n° 93, janvier.
- DESPLANQUES G., (1994), « Taille des familles et milieu social », *INSEE Première*, n° 296, février.
- DERINGER B., PIORE M. (1971), *International Labour market and manpower analysis*, Heath Lexington Books.
- EKERT-JAFFE O., SOLAZ A. (2000), « Unemployment and family formation in France », INED, *Dossiers et Recherches*, n° 82.
- ESTRADE M. A., MÉDA D., ORAIN R. (2001), « Les effets de la réduction du temps de travail sur les modes de vie : qu'en pensent les salariés un an après ? », DARES, *Premières informations et premières synthèses*, n° 21.1.
- ESTRADE M. A., MÉDA D. (2002), « Principaux résultats de l'enquête RTT et modes de vie », *Document d'études*, n° 56, DARES, mai.
- ESTRADE M. A., ULRICH V. (2003), « La réorganisation des temps travaillés et les 35 heures : un renforcement de la segmentation du travail », DARES.
- EURIAT M., THELOT C. (1995), « Le recrutement social de l'élite scolaire depuis 40 ans », *Revue française de sociologie*, n° 26-3.
- FAGNANI J., LETABLIER M.-T. (2003), « La réduction du temps de travail a-t-elle amélioré la vie quotidienne des parents de jeunes enfants ? », *Premières informations et premières synthèses*, n° 01.2.
- FERMANIAN J. D., LAGARDE S. (1998), « Les horaires de travail dans le couple », *Économie et Statistique*, n° 321-322.
- FESTY P., PRIOUX F. (2002), *An evaluation of the fertility and family surveys project*, explanatory notes, United Nations.
- FOUQUET A. (2002), « La statistique saisie par le genre », *Actes du colloque « Sciences de l'homme et différences de sexe : le temps de la reconnaissance ? »*, 19-21 juin.
- GALLAND O., MÉRON M. (1996), « Les frontières de la jeunesse », *Données sociales 1996*, pp. 324-327.
- GALTIER B. (1996), « Gérer la main-d'œuvre dans la durée : des pratiques différenciées en renouvellement », *Économie et Statistique*, n° 298.
- GOKALP C., LERIDON H. (1983), « Incidences de l'activité féminine sur la participation du père à la vie familiale », *La revue Tocqueville*, V2, pp. 397-418, automne.
- GREENAN N. (1996), « Progrès techniques et changements organisationnels : leur impact sur l'emploi et les qualifications », *Économie et Statistique*, n° 298.
- GREENAN N., MAIRESSE J. (1999), « Using employee level data in a firm level econometric study », Working paper 7028 NBER.
- HERAN F. (1996), « École publique, école privée : qui peut choisir ? », *Économie et Statistique*, n° 293.
- HETRICH V. (2000), *Suivre les groupes domestiques au fil des recensements : une expérience en milieu rural au Mali, 1976/1999* (document provisoire).
- HUET M., « La concentration des emplois féminins », *Économie et Statistique*, n° 154.
- INSEE (2002), « L'évolution des temps sociaux au travers des enquêtes Emploi du temps », dossier, *Économie et Statistique*, n° 352-353.
- INSEE (1995, 1997, 2000), dossiers sur les jeunes dans *Économie et Statistique* n° 283-284, n° 304-305, n° 337-338.
- KEILMAN (1993), « Emerging issues in Demographic Methodology », in A. Blum et J. L. Rallu, *Démographie européenne II Dynamiques démographiques*, INED.
- KEMPENEERS M., LELIÈVRE E. (1991), « Analyse biographique du travail féminin », *European Journal of Population*, n° 7, p. 377-400.
- KIEFFER A., MARRY C., SELZ M. (2000), « Les débuts de carrière des couples », communication au *European Research Network on Transitions in Youth*, Anvers, septembre.
- LAUFER J., MARRY C., MARUANI M. (2001), *Masculin-féminin, questions pour les sciences de l'homme*, PUF.
- LERIDON H., VILLENEUVE-GOKALP C. (1994), « Constance et inconstances de la famille. Biographies familiales des couples et des enfants », *Travaux et Documents*, cahier n° 134, INED.
- LELIÈVRE E., VIVIER G., BONVALET C. (2002), *L'approche de la mobilité à partir des données de l'enquête Biographies et entourage*, L'Harmattan.
- LETABLIER M.-T. (2001), « L'égalité entre les sexes : un enjeu européen », *4 pages du CEE*, n° 46, juillet.
- LOLLIVIER S. (2001), « Les choix d'activité des femmes en couple : une approche longitudinale », *Économie et Statistique*, n° 349-350, 2001-9/10, pp. 125-140.
- MALLAN A., ZOUARY P. (2000), « La représentation des salariés : le point de vue des employeurs », *Premières informations et premières synthèses*, n° 24.1, DARES.
- MARPSAT M. (2002), *Les personnes sans domicile à Paris : les résultats du programme de recherche de l'INED*, Conseil de l'Europe, Strasbourg.
- MARUANI M. (2003), *Travail et emploi des femmes*, coll. « Repères », La Découverte, Paris.
- MARUANI M., NICOLE C. (1989), *Au labeur des dames ; métiers masculins, emplois féminins*, Syros-Alternatives.
- MÉRON M., WIDMER I. (2002), « Les femmes au chômage retardent l'arrivée d'un premier enfant », *Population*, n° 2.
- MÉDA D. (2001), *Le temps des femmes. Pour un nouveau partage des rôles*, Flammarion.
- MEURS D., PONTHEUX S. (1999), « Les emplois et salaires : les inégalités entre femmes et hommes en mars 1998 », *Premières informations et premières synthèses*, n° 32.2, août.
- MOUGIN R. (2001), « Salaire, éducation et calendrier des naissances », *Journées de microéconomie appliquée*, 7-8 juin.
- OKBA M. (2004), « L'accès des femmes aux métiers », *Premières synthèses*, n° 31-2, juillet, DARES.

- PAILHÉ A. (1997), *Inégalités selon le sexe sur le marché du travail en Europe centrale au cours de la transformation systémique*, thèse de doctorat, Université de Paris I – Panthéon-Sorbonne.
- PIGEYRE F. (1999), « Les carrières des femmes cadres : vers une gestion des ressources humaines sexuée ? », *Revue française de gestion*, n° 126, pp. 47-55.
- PISON G. (2003), « Les observations de population, outils pour étudier les changements démographiques et sanitaires dans les pays du sud ».
- ROY C. (1982), « L'emploi du temps des pères et mères de familles nombreuses », *Économie et Statistique*, n° 145.
- SILVERA R. *et al.* (1996), *Le salaire des femmes : toutes choses inégales...*, La Documentation française.
- SOFFER C. (1985), *La division du travail entre hommes et femmes*, Economica, Paris.
- SOFFER C. (1990), « La répartition des emplois par sexe : capital humain ou discrimination ? », *Économie et Prévision*, n° 92-93, pp. 77-85.
- SOLAZ A. (2001), « Unemployment and division of Domestic work: Specialization or versatility of partners », document de travail, INED.
- THÉLOT C., DE SYNGLY Y. (1988), *Gens du privé, gens du public*, Dunod.
- TOULEMON L. (1992), « Les différentes méthodes contraceptives utilisées en France tout au long de la vie », contribution au colloque de l'Association internationale des démographes de langue française (AIDELF), 6-10 octobre.
- TOULEMON L. (1998), « Situation professionnelle et comportements familiaux des indépendants », *Économie et Statistique*, n° 319-320 1998 9/10, pp. 29-51.
- VERGER D. (1996), « Marché du travail et mobilité », *Économie et Statistique*, n° 299.
- VILLENEUVE-GOKALP C. (1997), « Le départ de chez les parents : définitions d'un processus complexe », *Économie et Statistique*, n° 304-305, 1997-4/5, pp. 149-162.